

La Fiscalité Forestière

L'essentiel à connaître

Vendredi 11 Octobre 2024 à 13h30
Saint-Marcel (71)

Voir plan et bulletin
d'inscription au verso

Programme

L'objectif de cette réunion est de vous présenter en salle les bases de la fiscalité forestière à connaître pour un propriétaire forestier :

- Taxe foncière
- Impôt sur les revenus
- Crédits d'impôt (DEFI : Travaux / Achat / Assurance)
- TVA
- Impôts sur le patrimoine (achats, plus-values, successions et donations, Impôt sur la Fortune Immobilière)

2023
cerfa
15698*01

DÉCLARATION DES REVENUS 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

23

Vous déposez une déclaration pour la première fois :
 Joignez une copie de justificatif de votre identité
 (carte d'identité, passeport, livret de famille, carte de séjour...)

Vous avez déjà déposé une déclaration, indiquez :
 N° RP :
 N° fiscal :
 N° fiscal du conjoint :

NUMÉROS INDICANT QUE LA DÉCLARATION DE REVENUS EN AURA ÉTÉ COMMUNIQUÉE À UN TIERS

ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1 : divorcé séparé marié

DÉCLARANT 2 : divorcé séparé marié

Nom de naissance :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nom auquel vos courriers seront adressés (sans d'usage sans le conjoint) :

Adresse au 1^{er} JANVIER 2024

Adresse :

Appartement :

Le Centre National de la Propriété Forestière

Le CNPF Bourgogne-Franche-Comté est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Parmi ses nombreuses missions, le CNPF propose un programme de formations gratuites, avec plus de quarante rendez-vous annuels.

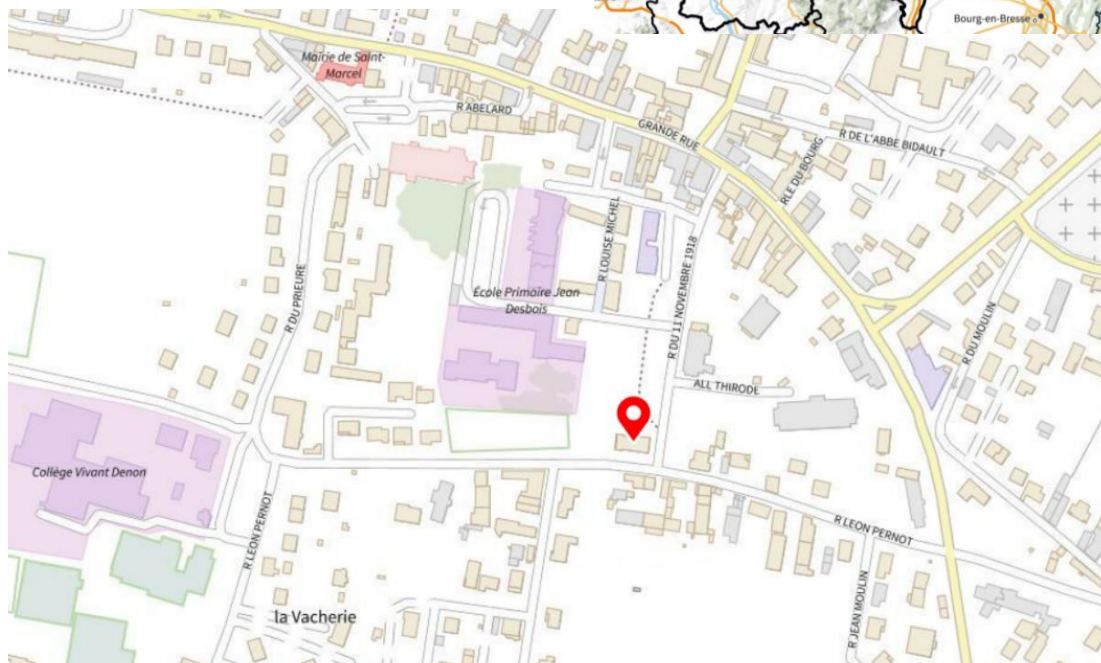
[Consultez le programme complet sur notre site.](#)

www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr



Comment venir ?

Rendez-vous à 13 h 30 à la salle Gressard
Rue du 11 Novembre à Saint-Marcel (voir plan)
GPS (WGS 84) : (46.7736 , 4.8904)
Contact : Romain LACHEZE (06 27 55 57 25)



Pour vous inscrire

Participation gratuite.

Inscription obligatoire avant le 8 Octobre 2024

Par mail : saoneetloire@cnpf.fr ou téléphone au : 03 85 97 12 97 ou 06 27 55 57 25

Adresse : 7A rue du Roy Gontran - 71100 CHALON-SUR-SAONE

Inscription à la réunion n°34 – 11 Octobre 2024

Madame, Monsieur.....

Adresse :

Tél. :

Mail :

Participera à la réunion

Attention dupliquer le bulletin si plusieurs participants.

